

HYPOTHESES ET CHOIX DES TERRAINS D'ETUDE

Cette partie a pour but de mettre en avant les hypothèses qui guideront la recherche, ainsi que les éléments de méthode utilisés, notamment dans la sélection des terrains d'étude. Elle présentera également les sites étudiés.

1. Hypothèses, et éléments de méthode de sélection des terrains d'étude

Hypothèse de départ : Le choix des pratiques de gestion et d'entretien à mettre en place va de pair avec le choix du paysage.

Pour mettre en place des actions d'entretien et de gestion d'un parc ou jardin, il est impératif de connaître le site et ses exigences. En effet il semblerait qu'on ne puisse appliquer les mêmes pratiques partout et qu'il faille s'adapter (s'adapter au paysage ou adapter le paysage ?).

Il faut sans doute prendre en compte l'histoire, l'aspect patrimonial du site, la qualité du sol mais également les contraintes propres au site, sans oublier que chaque jardin a un but différent. Les techniques d'entretien dépendent sûrement des politiques et volontés des villes et des sites, de l'espace, du type de jardins etc. On peut par exemple supposer que dans des jardins de prestige on ne puisse accepter les mêmes choses que dans un espace naturel.

De plus il existe différentes échelles : le site, le quartier et la ville. Prenons par exemple une ville comme Tours, elle est clairement différente de Paris. En effet, le paysage naturel n'aurait pas autant d'intérêt à Tours, ville bordée par la nature, qu'à Paris. C'est le même constat que l'on peut réaliser à l'échelle d'un quartier.

Les objectifs diffèrent donc selon le site mais aussi le quartier et la ville, il est donc difficile de généraliser les résultats d'un site ou d'une ville à un(e) autre.

Pourtant on peut supposer qu'il existe des généralités, des types de jardins caractéristiques même si chaque jardin s'étudie au cas par cas.

On peut alors pré-distinguer 3 strates:

- Les jardins que nous appellerons par la suite jardins « prestigieux », espaces horticoles, de prestige très soignés, associés à un certain savoir-faire, où l'horticole est très présent avec une réelle volonté paysagère exigeante.
- Les jardins « intermédiaires », qui représentent un compromis entre l'espace naturel et le site prestigieux, entre la nature, le sauvage et l'horticole.
- Les jardins ou espaces naturels, où l'on élimine l'horticole et on laisse la nature en favorisant alors la faune et flore. Le jardinier y accompagne la nature.

On peut éventuellement ajouter les strates des parcs forestiers et également tous les espaces verts tels que les squares, arbres d'alignement, places etc. Mais nous nous limiterons à l'étude des parcs et jardins et nous n'étudierons donc ni les squares, arbres d'alignement, et espaces verts de ce type.

Explication de l'hypothèse : Il existe des variantes pour chaque parc ou jardin. Les contraintes et objectifs qui influencent sans doute les pratiques agronomiques vont varier selon que l'on soit dans le domaine public ou privé, selon la ville, le quartier et le site. Toutefois on peut supposer l'existence de grandes strates auxquelles se rapproche plus ou moins chaque parc ou jardin. Il serait alors possible de trouver les contraintes générales associées à un type de parc ou jardin et d'essayer de déterminer les meilleures pratiques agronomiques à mettre en place pour préserver l'environnement et répondre aux objectifs du site. Il faudrait néanmoins s'adapter pour chaque site selon ses différences par rapport à la strate.

Pour vérifier cette hypothèse, il convient de déterminer un échantillon de terrains d'étude regroupant suffisamment de différences et/ou de points communs dans leur typologie pour mener une comparaison qui puisse permettre de conclure voire de généraliser les conclusions. Il s'agira de confronter l'évolution des pratiques d'entretien des terrains étudiés, avec le type et les caractéristiques du site en question, ainsi que les explications et détails donnés par le(s) professionnel(s). Parallèlement une comparaison analytique sera menée entre les différents sites en tenant compte de leurs différences ou points communs de typologie et autre. Rappelons que l'objectif de la recherche est d'inventorier l'évolution des pratiques agronomiques au regard de la problématique qui est de comprendre les choix et les limites de l'évolution des pratiques d'entretien selon les sites.

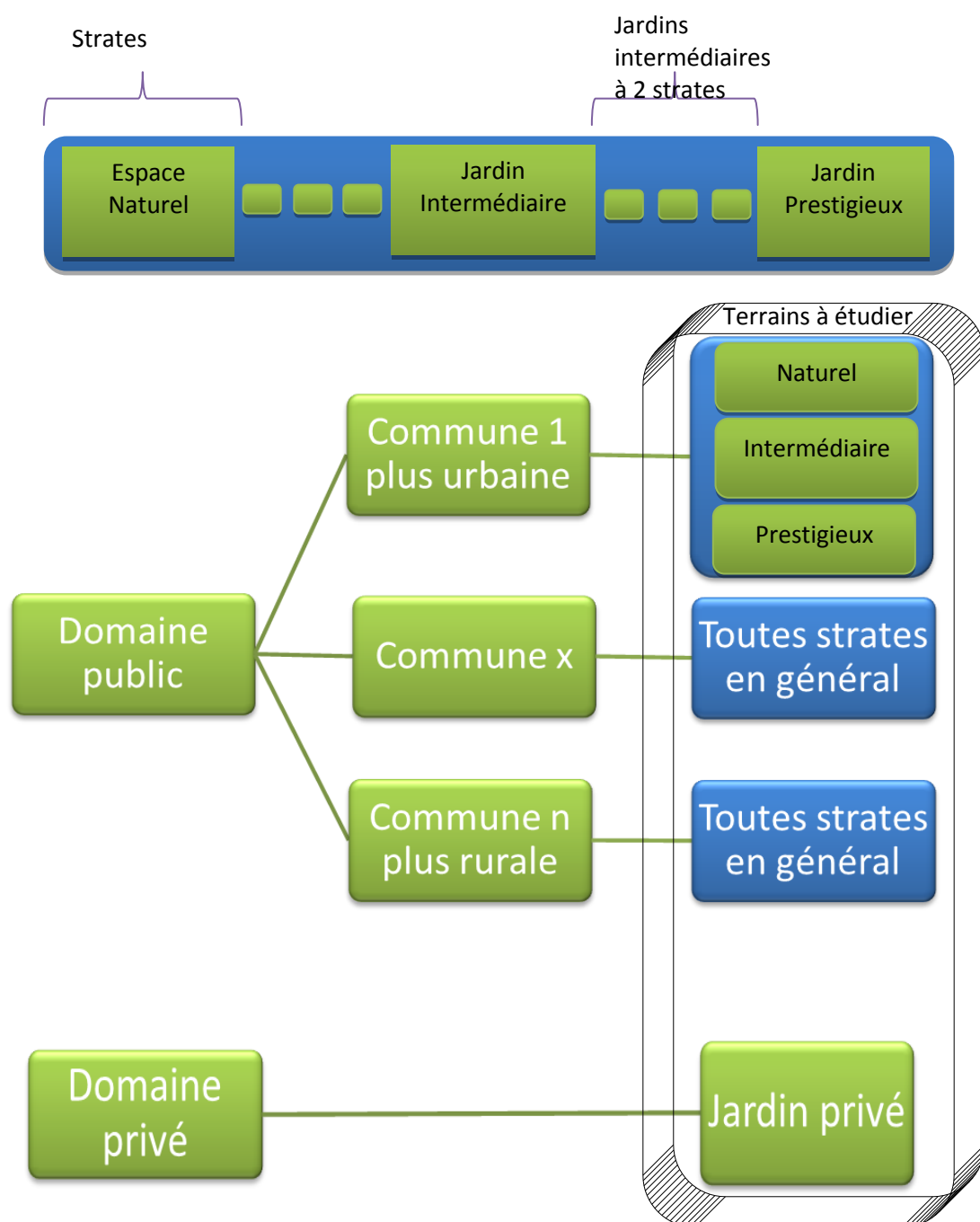


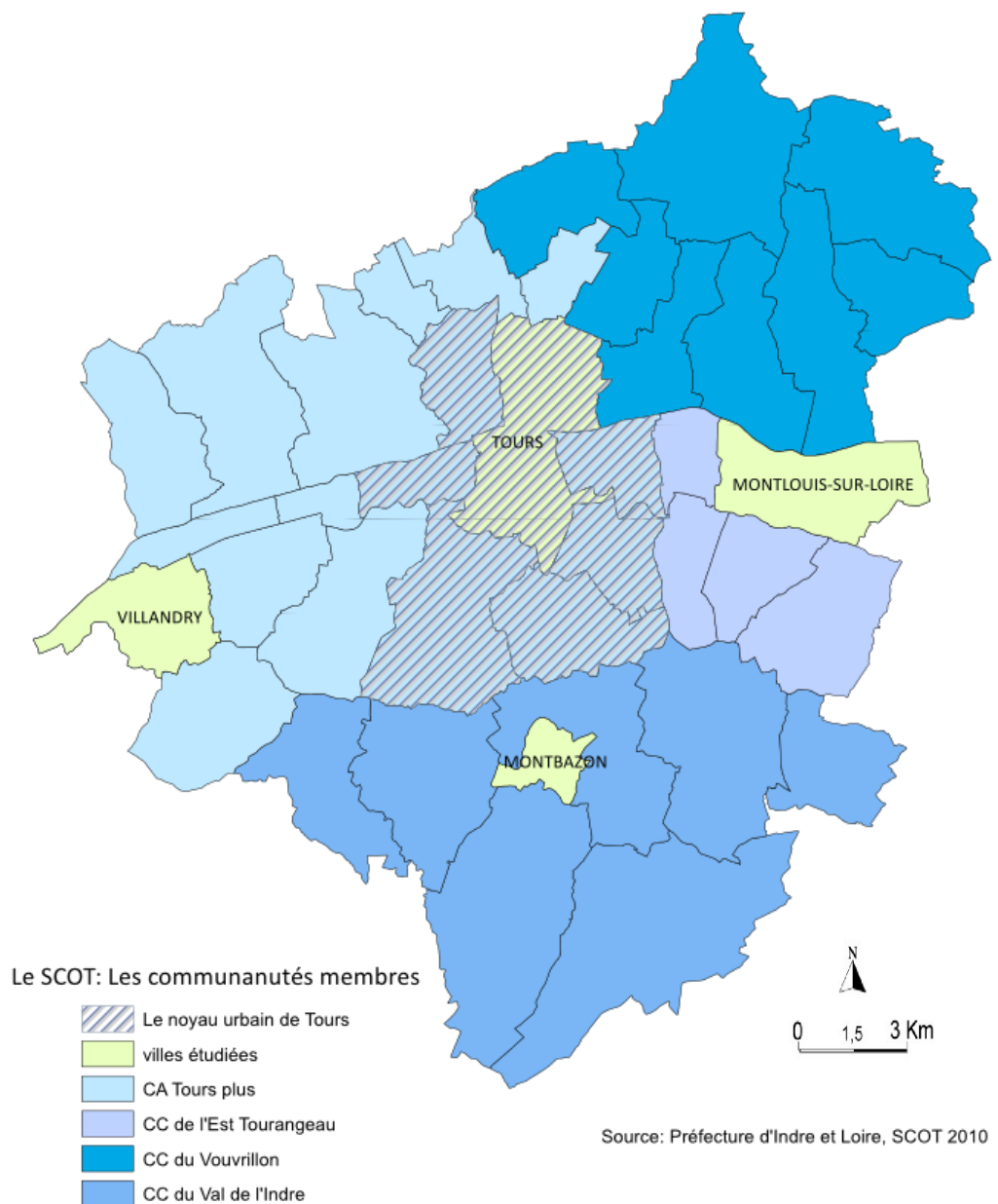
Figure 9 : Schéma explicatif des éléments de méthodes permettant la sélection des terrains d'étude

2. Sélection et description des terrains d'étude

	Localisation	Strate	Parc/Jardin	Fonction, type	Remarque
P r i v é	Villandry	Jardin prestigieux	Villandry	Visite culturelle	Jardins prestigieux + 0 phyto
P u b l i c	Tours : ville urbaine moyenne, fleurie et « Jardin de France » (~135 000 habitants) Dans la ville de Tours, la plus importante ville étudiée divers parcs et jardins ont été sélectionnés pour répondre aux différentes strates définies ci-dessus	Jardin prestigieux	Jardin du Musée des Beaux-Arts	Jardin historique de promenade, détente, découverte...	Volonté paysagère stricte Non 0 phyto
			Jardin des Prébendes d'Oé		~ 0 phyto, Objectifs et contraintes sûrement particuliers au vu de son classement
			Jardin Botanique		~0 phyto, souvent des jardins Botaniques dans les grandes villes Françaises Objectifs d'un jardin Botanique particuliers
		Jardin intermédiaire	Plaine de la Gloriette	Loisirs, détente, promenade, aire de jeux...	~0 phyto, Diverses composantes dont un potager
		Espace naturel	Promenade Rive nord de la Loire et Parc Ste Radegonde	Loisirs, promenade, détente...	
			Promenade du Petit Cher	Promenade, détente...	Quartier neuf (2 lions)
	Montlouis sur Loire, ville de taille modeste (11 000 habitants)	Toutes en général			Agenda 21 Hors noyau urbain
	Montbazou (4000 habitants)	Toutes en général			Hors noyau urbain

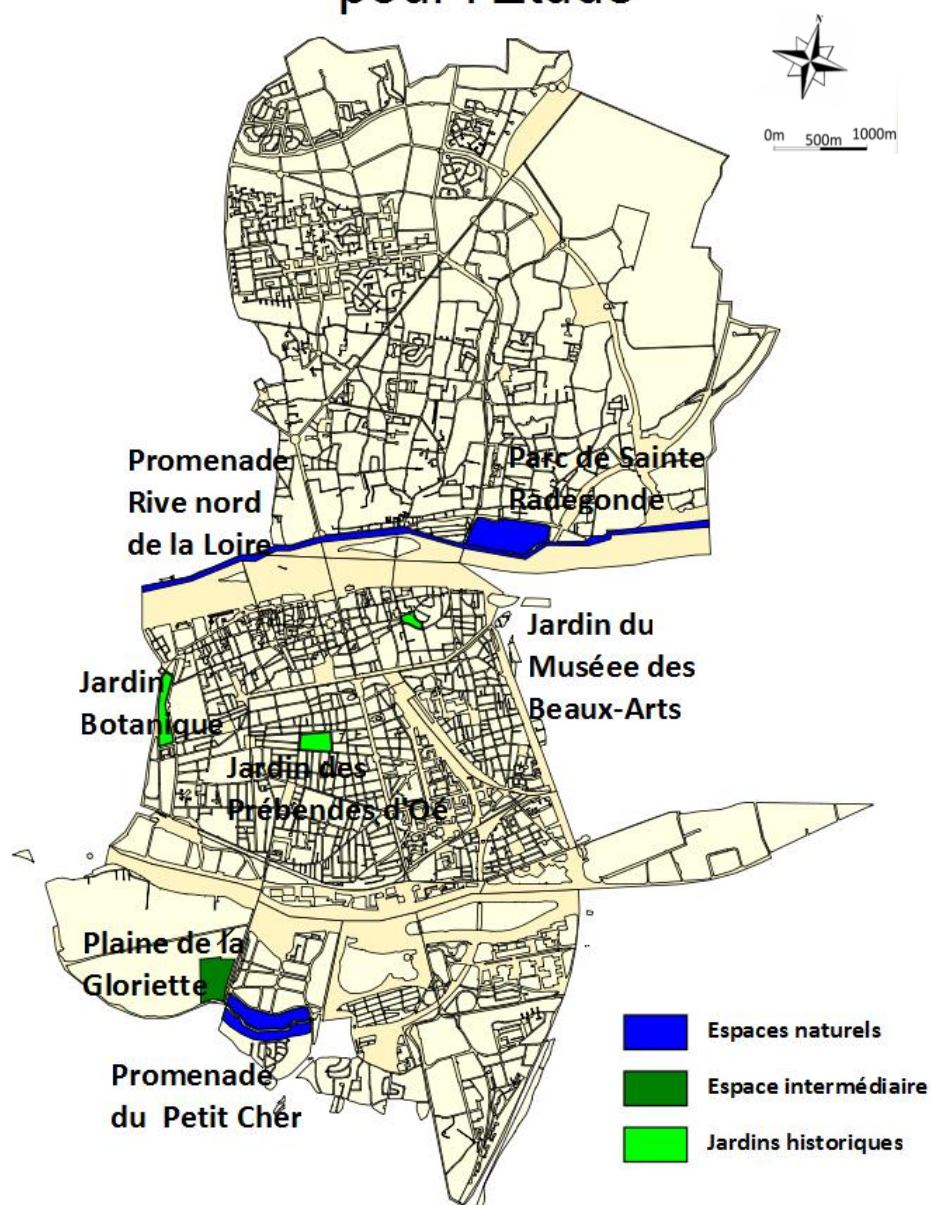
Tableau 3 : Choix des terrains d'étude

Communes sélectionnées pour l'Etude



Carte 1 : Localisation des communes sélectionnées pour l'étude

Jardins de Tours sélectionnés pour l'Etude



Source: Ville de Tours, Service des Parcs et Jardins

Carte 2 : Localisation des jardins de Tours sélectionnés pour l'étude

21. Contexte, engagement, objectif et volonté des villes étudiées

a) Tours, ville « Jardin de France »

Tours est une ville fleurie 4 étoiles, récompensée au fleurissement national. Le végétal est plus qu'intégré au sein de cette ville. En effet Mme Berluchon lui donne pour nom « Jardin de France » dû à sa diversité et richesse en espaces de végétation tant naturels qu'« artificiels » avec un certain nombre de jardins de quartier, d'espaces de loisirs et de jardins historiques. De par son identité et patrimoine vert à préserver, le service des parcs et jardins de Tours se doit d'entretenir en permanence avec une certaine exigence ses 50 000m² d'espaces verts.

C'est dans ce cadre qu'en 1995 le Plan d'embellissement de la ville est initié par les élus. Les grands axes d'embellissement durable de la ville sont les suivants :

- Affirmer l'identité de la ville en renforçant sa lisibilité,
- Inventer des motifs emblématiques contribuant à la fabrication de l'image de la ville, selon une esthétique originale, patrimoniale et contemporaine,
- Valoriser les grands espaces de « nature urbaine » et développer leur mise en réseau,
- Diversifier l'offre en espaces publics,
- Propager de façon équilibrée à travers la ville, la qualité urbaine et paysagère,
- Renforcer les cœurs de quartiers dans le respect de leur diversité,
- Traiter les entrées de ville en seuils et séquences réparables.

L'objectif de ce plan est donc d'améliorer la qualité de vie et de donner une image de ville embellie et entretenue à Tours avec la recherche d'une esthétique paysagère propre à la ville. Ce plan mise tout sur le paysage, l'esthétique mais rien n'est vraiment penser dans l'optique d'un entretien plus écologique et environnemental.

En effet d'après l'étude menée par Cécile Henry en 2006¹, on peut noter que malgré un classement en 3 catégories A (espaces horticoles, espaces de prestige très soignés), B (espaces intermédiaires), C (espaces naturels, où le jardinier accompagne la nature), des espaces afin de définir les tâches à effectuer selon les sites, l'importance portée à ce classement n'était pas véritable et il était peu respecté. De plus la technique du paillage n'était qu'à peine développée, l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage était majoritaire et sans arrosage manuel. Seul des prémisses de la PBI en serre pouvaient être relevées.

« En 2006, face aux demandes exigées par l'Etat et l'Ecophyto, les élus de la ville de Tours décident de remodeler la classification de ses parcs et jardins (...), dans le but d'y installer une gestion adaptée plus prononcée » (BUQUET.R, LAHOREAU.D, 2010). C'est en effet à partir de 2006 que la ville de Tours se penche davantage sur un entretien plus écologique de ses espaces verts. Pourtant si des orientations sont données par les élus, l'entretien au quotidien reste géré par les agents formés et autonomes, à moins d'un changement radical de paysage. Cette démarche a en fait débuté avant 2006, où chacun commençait de son côté à faire des essais de pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le souhait de s'engager dans ce genre de pratiques est à la base venu davantage des agents de maîtrise que de la direction. La volonté de la direction était auparavant un souhait de « propreté » et de jardins « bien entretenus » sans mauvaises herbes et autres.

A titre d'exemples quelques essais cités par Mr MARTIN agent de maîtrise au jardin Botanique :

- « Laisser les feuilles tombées en couvert végétal plutôt que de bêcher ou de traiter »
- En zone naturel il explique qu'il « essayait de laisser 1m² d'herbe non tondue autour

¹ HENRY Cécile, Mémoire Master 2 " La Gestion différenciée une démarche de pratique durable au sein des espaces verts ", Tours, 2006.

des arbres afin de les protéger des tontes par exemple et en même temps il s'est aperçu que cette zone régulière donnait un aspect esthétique plutôt agréable.» Les agents se sont alors aperçus qu'il était possible de faire de « l'esthétique nouveau et différent » avec des techniques d'entretien plus protectrices de l'environnement.

C'est la somme de toutes ces démarches, et leur mise en commun qui a initié davantage ce tournant en 2006 et cet engagement de la direction.

Avant la gestion adaptée à Tours, l'entretien était donc plus ou moins le même partout avec un objectif esthétique avant tout. Le terme de gestion adaptée plutôt que gestion différenciée d'ailleurs est alors apparu à Tours, et ce type de gestion est surtout mis en place depuis deux à trois ans. Les pratiques d'entretien et de gestion des parcs ont donc globalement changées pour la ville de Tours.

Aucune imposition ou volonté est à la base de la gestion des parcs ou jardins de la ville, mis à part la volonté paysagère globale de départ. Pour la gestion c'est uniquement une volonté de l'équipe qui gère le site. Il n'y a pas de procédure formalisée pour le service. Cependant, les actions se font dans le cadre de la mise en place de la gestion adaptée qui devrait aboutir d'ici la fin de l'année.

b) Montlouis-sur-Loire une commune semi-rurale à 3 fleurs.



Figure 10 : Espace Vert de Montlouis-sur-Loire

Source : Montlouis-sur-Loire

Par ses 3 fleurs Montlouis doit répondre à une certaine exigence et entretenir sa ville de manière à ce qu'elle reste vue comme une ville « propre ». Pour y satisfaire les produits phytos étaient une solution efficace.

Dorénavant la ville est engagée dans une réflexion pour limiter l'utilisation des produits phytos et la consommation en eau, dans la gestion des espaces verts, notamment dans le cadre de son Agenda 21. C'est d'abord dans un souci de pénibilité du travail et une interrogation relative à l'augmentation des surfaces à entretenir correctement que s'est développée une réflexion sur le gain de temps et une organisation différente du travail. Cette réflexion complétée par la volonté et pression des élus à entretenir plus durablement les espaces verts ont été la base d'une évolution des pratiques d'entretien des espaces verts de Montlouis-sur-Loire.

Un plan de désherbage va être signé en 2011 avec la chambre d'agriculture qui analysera les méthodes d'entretien et fera des propositions sur trois zones tests à tendance « zéro phyto ».

c) Montbazon commune « rurale »



Figure 11 : Fleurissement de Montbazon

Source : Montbazon

Sur les 697ha de la commune, un tiers sont des espaces verts et boisés. Parmi ces divers parcs boisés et prairies on compte un ancien espace naturel sensible (ENS) et un qui est en étude pour le devenir.

Il s'agit d'une commune dite « rurale », puisqu'il n'y a pas de campagne directement aux alentours. La politique de la commune en espaces verts et fleurissement est d'apporter de la verdure et de la couleur dans tous les quartiers pour embellir la ville et pour le bien être de la population. Il s'agit d'étendre le fleurissement au maximum. Un agenda 21 est en cours et devrait être bouclé pour 2012. L'objectif actuel est de répondre à la qualité de l'eau souhaitée pour 2015 et de remplacer les « agents dits scaphandriers » qui font peur, par le biais de la réduction des pesticides.

Ce sont donc des réflexions sur la prise en compte de la nature, de l'homme, de l'environnement et du paysage qui ont conduit à un tel engagement globale d'entretien des espaces verts plus respectueux de l'environnement. Les communes plus ou moins urbaines semblent s'engager dans cette direction mais avec des contraintes et exigences différentes.

22. Type, volonté paysagère et contraintes des parcs et jardins étudiés:

a) Les célèbres jardins privés de Villandry



Figure 12 : Photographies des jardins de Villandry

Source : D'après Google Image

Description, objectifs et contraintes liés au site :

Les jardins privés du château de Villandry ouverts aux visiteurs sont classés. Il est donc impératif de garder intact ce qui a été recréé il y a un siècle, il est obligé de garder la structure (ex : les maladies sur le buis doivent être traitées très vite, on doit trouver les moyens d'éradiquer rapidement, on ne peut pas se permettre de perdre cette structure).

La qualité esthétique du paysage est l'objectif et la principale contrainte à respecter. On recherche principalement la qualité de la prestation paysagère, et peu importe les moyens. Il n'est pas possible d'accepter d'avoir des remarques négatives des visiteurs, c'est donc en quelque sorte le client qui décide.

Au-delà de l'objectif et de la contrainte de l'esthétique, de la prestation paysagère, de la structure gardée, il s'agit de remplir la structure de fruits/légumes et fleurs sans prendre trop de risques en ce qui concerne la perte de la qualité de cette prestation. C'est donc un objectif d'esthétique agréable au maximum avec le moins de risques possibles qui est primordial dans ces jardins.

b) Quelques jardins historiques

➤ Le jardin Botanique



Figure 13 : Photographies du jardin Botanique

Source : D'après Google Image

Le Jardin Botanique entre Loire et Cher est un jardin historique. Il est localisé sur une ancienne zone humide, ancien marécage alimenté et traversé autrefois par le ruisseau Ste Anne. Ce jardin est un lieu de promenade, dont l'organisation originale a permis d'obtenir l'agrément « Jardin Botanique de France et des Pays Francophones » en 2000. Ce lieu de promenade incontournable accueille beaucoup de scolaires et de familles le mercredi et le weekend. On y voit également de manière plus générale la population de l'agglomération qui vient visiter les serres, se promener, profiter du cadre et des plantes.

Objectifs et contraintes liés au site :

L'aménagement se fait selon des critères d'accessibilité à tous et d'une certaine prestation paysagère qui coïncide avec les missions d'un tel jardin. En effet un jardin botanique assure trois missions principales :

- La mission culturelle et éducative : Par sa grande richesse de collections végétales, ce type de jardin est « un musée vivant des plantes ». Ainsi des moyens divers et variés sont mis en œuvre pour permettre au public de se familiariser avec le monde végétal et surtout de comprendre et intégrer les menaces qui pèsent sur la biodiversité et ainsi trouver l'intérêt de la préserver. Il s'agit en fait de sensibiliser et diffuser le savoir scientifique auprès de tous les publics.
- La mission conservatoire : Il s'agit d'un jardin de collections de plantes diverses à protéger, refuge pour des plantes qui sont en voie de disparition, des espèces menacées dans leurs milieux naturels. Ainsi on trouve des programmes de conservation pour de la flore régionale et/ou plus exotique ce qui permet de préserver des espèces rares.
- La mission scientifique : On peut de manière privilégiée y mener des recherches, différents thèmes sont abordés.

On ne peut donc pas se permettre de changer le paysage dans ce type de jardin avec une histoire, et une certaine exigence. De plus un jardin botanique sous-entend la présence d'une grande diversité de plantes plus ou moins particulières, avec des besoins auxquels il faut répondre. Il est donc nécessaire de trouver des méthodes qui s'adaptent le mieux possible aux volontés paysagères de par ces contraintes associées au caractère botanique du site.

➤ **Le jardin des Prébendes d'Oé, jardin classé**



Figure 14 : Photographies du jardin des Prébendes d'Oé

Source : D'après Google Image

Description, objectifs et contraintes liés au site:

Le Jardin des Prébendes d'Oé s'inscrit dans le style paysager Français du 19^e siècle. Ce Jardin historique de centre-ville fut dessiné et créé par les frères Buhler, grands paysagistes, en 1874. Il a la particularité d'être classé. Le caractère classé du site implique qu'on ne puisse toucher ni aux arbres ni aux arbustes et que l'on soit dans l'obligation de garder la structure et les allées. De manière générale l'autorisation est toujours demandée pour des changements. De plus ce jardin a été classé jardin remarquable en 2003 par le Ministère de la Culture. Ce classement signale au grand public que le jardin a un dessin, des plantes et un entretien d'un niveau remarquable. Une certaine esthétique est attendue de ce site de par son caractère.

➤ **Le jardin particulier du Musée des Beaux-Arts**



Figure 15 : Photographies du jardin du Musée de Beaux-Arts

Source : D'après Google Image

Description, objectifs et contraintes liés au site :

Ce petit jardin historique est un jardin régulier dit « à la Française », avec son majestueux cèdre du Liban plus que bicentenaire à l'entrée et ses ifs taillés en créneaux qui bordent les deux parterres en mosaïculture. Dans ce jardin particulier l'aspect esthétique est d'une grande importance et la principale priorité. Avec un savoir-faire particulier et strict, le jardin se doit d'être le plus « propre » et esthétique possible de par son caractère.

c) Des espaces naturels de Loisirs

➤ Le Parc de Sainte Radegonde et la Promenade Rive Nord de la Loire deux espaces de loisirs naturels



Figure 16 : Photographies du Parc Sainte Radegonde (gauche) et de la Promenade Rive nord de la Loire (2x droite)

Source : D'après Google Image

Description, objectifs et contraintes liés au site:

Le Parc de Sainte Radegonde au Nord de la Loire est composé d'une partie naturelle, sauvage et d'une autre tondue. On y trouve des jeux d'enfants, un parcours sportif, c'est un lieu de promenade, de détente, de loisirs, de jogging mais il reste avant tout un espace naturel. A l'origine c'était un golf pour l'armée repris en espace vert et maintenant en parc plus naturel.

On y a supprimé les clôtures (à l'exception de la partie Nord pour éviter le danger avec la route), ainsi le parc est ouvert à la nature, il n'y a plus d'obstacle.

La Rive Nord des Bords de Loire est encore plus naturelle, la nature y est présente au maximum même si auparavant les bords de Loire étaient purement naturels et ont été urbanisés. Ce site constitue 5km de promenade avec un sentier piéton aménagé. La digue nord reste plus naturelle que celle au sud, pavée. La Loire classée au patrimoine, s'est vue attribuée une équipe spécifique pour travailler sur l'entretien de ces espaces depuis 2004-2005.

➤ La Promenade du Petit Cher, espace naturel dans un quartier neuf, celui des deux lions



Figure 17 : Photographies de la Promenade du Petit Cher, dans le quartier des deux Lions

Description, objectifs et contraintes liés au site:

Le quartier des deux lions créé grâce au remblaiement, est constitué de deux zones différentes à entretenir:

-La promenade du Petit Cher, zone où le milieu est à 90% naturel, cet espace naturel de 7 hectares est composé de 3 hectares de bois et 2 à 3 hectares de gazons sur lesquels un tiers voire la moitié n'est fauché qu'une fois l'année.

-Les autres espaces verts du quartier dont la coulée verte, le salon de jardin, la Loire à

vélo, les ronds-points, les arbres d'alignement etc.

Ce quartier au Sud de Tours et du Cher est un quartier neuf.

La promenade qui longe le Petit Cher (également tronçon de « Loire à vélo ») allie végétation domestiquée et naturelle que les jardiniers mettent en valeur. Le but donné par l'agent de maîtrise est de « développer sans phyto », tout en faisant un espace de bien être esthétique pour rendre service au public et à son œil.

d) La Plaine de la Gloriette, un espace de loisirs intermédiaire

La plaine de la Gloriette est un espace semi naturel, « parc urbain » collé à la ville, ouvert à tout public toute l'année. C'est un point de nature proche de la ville situé au sud du Cher, où l'on y fait des pratiques raisonnées. Cet espace de 120 hectares dont une quarantaine aménagée, fait office de « poumon vert » de la ville et permet les activités de plein air et la découverte de la nature.

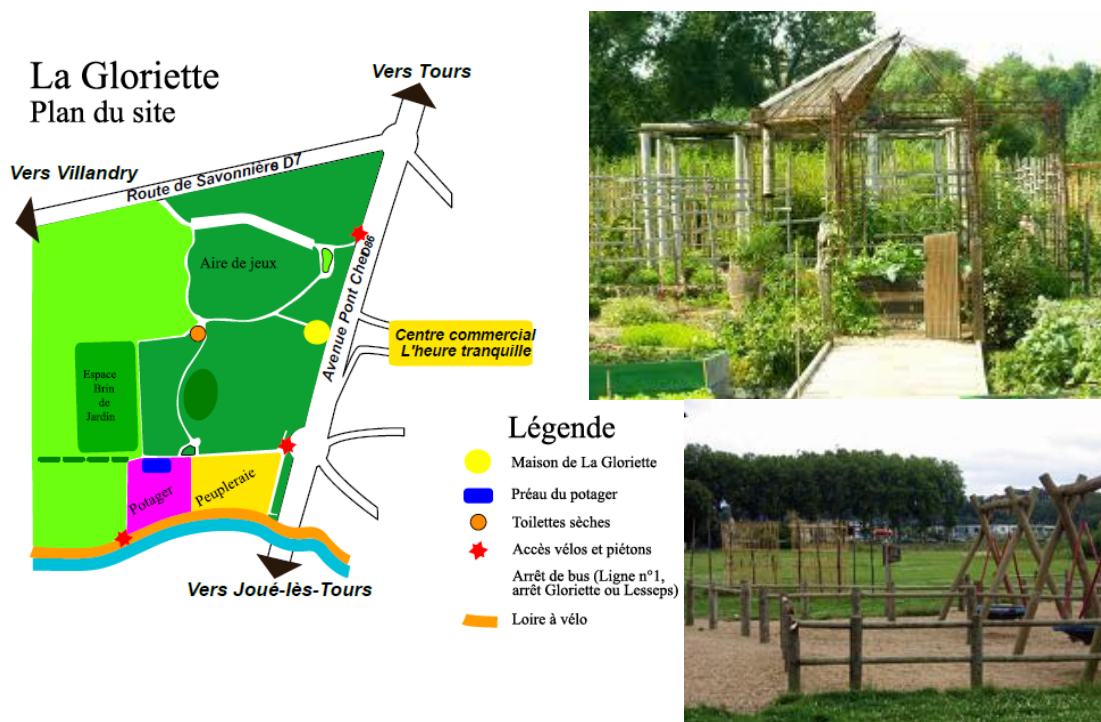


Figure 18 : Plan et photographies de la Plaine de la Gloriette

Source : D'après Google Image et l'équipe de la Plaine de la Gloriette

Le parc est constitué de plusieurs parties :

- L'aire de jeux toujours accessible, qui a plus une fonction de square dans son utilisation par la population. L'aire est utilisée comme terrain ludique et sportif.
- La prairie fauchée une fois par an, avec un tunnel et labyrinthe naturel, ainsi qu'un sentier pédestre sensoriel de découverte.
- La peupleraie avec des jeux géants, un accrobranche pour les enfants (celui pour les adultes étant enlevé contraint par la croissance rapide des arbres).
- Le potager remodelé cette année. Il exposera les différentes techniques de culture pour les montrer aux visiteurs, et montrera également des espèces que la population ne connaît pas. Le potager de 7000m² est dit naturel plutôt que bio.

On observe sur ce site des promeneurs réguliers. Ce dernier est souvent utilisé pour la promenade, le jogging, les sorties familiales autour de l'aire de jeu, ou encore la visite du potager. De manière générale les usagers ne connaissent pas forcément tout le site, selon ce qu'ils recherchent, et d'où ils viennent, ils n'en utilisent qu'une partie.

Objectifs et contraintes liés au site :

Durant les deux premières années, la gestion de la plaine de la Gloriette avait été laissée à une « association de préfiguration pour l'aménagement de la plaine de la Gloriette ». Suite à ces deux ans, la collectivité a ressenti le besoin de créer « une campagne à la ville », et pour cela de développer le lieu en interne pour qu'il soit à la fois attractif, pédagogique et ludique.

De tout cela découle la volonté paysagère qui s'est donc construite autour de la conservation de grands espaces de balade et la création de:

- grandes zones de jeux: pour enfant type square et parcours acrobatique en hauteur.
- une zone à caractère pédagogique où des animateurs ont été recrutés pour la saison estivale. L'accès libre au site est complété par des animations de Juin à Octobre continues ou journalières et événementielles.

L'objectif principal déjà atteint, est que le site soit le plus en autonomie possible dans son développement à venir.

Il faut noter une contrainte liée à la zone inondable mais aussi de sécheresse du sol (Terre fortement instable: argile à 40%: voir analyse de sol en annexe 2).

L'entretien de différents types de sites au sein de la ville de Tours sera étudié. Les sites ont donc été choisis afin de couvrir tous les types présents dans la ville. Au fur et à mesure de l'avancée, des résultats, et des tendances qui tendaient à apparaître, au sein d'une même typologie divers sites à étudier ont pu être ajoutés. Au-delà de la ville de Tours c'est la politique globale de gestion des parcs et jardins, de différentes communes plus ou moins urbaines, qui sera analysée.